



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 19 JUIN 2012, À 19 H 30, AU CENTRE MUNICIPAL AIMÉ-GUÉRIN SITUÉ AU 5365, BOUL. ST-LAURENT, SAINTE-CATHERINE.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Mario Arsenault, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant
Monsieur Marc Verville, administrateur et représentant du comité des usagers
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations, Société Gestrans
Madame Julie Ruel, chargée de projet, Société Gestrans
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement.

1. Les résolutions ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2012;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 mai 2012;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de mai 2012;
 - 1.4. Adoption du règlement 02-2012 - Horaire estival;
 - 1.5. Assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants;
 - 1.6. Avis de motion - Projet de règlement 03-2012- Rentrée scolaire 2012;
 - 1.7. Résolution concernant la rédaction d'un nouveau plan d'accessibilité;
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 15 mai 2012;
 - 2.2. Suivi du dossier SAEIV - Enjeu PMV;
 - 2.3. Statistiques du projet-pilote TARSO-CIT Le Richelain;
 - 2.4. Projet-pilote TARSO-CIT Roussillon;
3. Finances :
 - 3.1. La situation financière au 31 mai 2012;
4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de mai 2012;
 - 4.2. Événement « En ville sans ma voiture »;
 - 4.3. Exemple de publicité pour la gratuité des enfants;
 - 4.4. Politique d'accessibilité;
5. Bienvenue aux usagers
6. Correspondance
 - 6.1. Correspondance reçue :



- 6.1.1. Travelers - 2012-05-10 / réf. : Changement de dénomination sociale;
 - 6.1.2. MTQ - 2012-05-14 / réf. : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (PAGASTC) - Suivi du CIT Roussillon;
 - 6.1.3. MTQ - 2012-05-23 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2011 - Solde de compte au 31 décembre 2011 - CIT Roussillon;
 - 6.1.4. Ville de Saint-Constant - 2012-05-25 / réf. : Travaux d'éclairage - contraintes de circulation;
 - 6.1.5. MTQ - 2012-05-29 / réf. : Aide financière - Projet d'achat et d'installation de trois abribus;
 - 6.1.6. AMT - 2012-06 / réf. : Groupe infrastructures-exploitation;
 - 6.1.7. Cabinet du ministre Pierre Moreau - 2012-06-06 / réf. : Accusé de réception - Correspondance concernant les mesures de mitigations retenues pour l'année 2012;
 - 6.1.8. Monsieur Yanik Daigneault, Veolia Transdev - 2012-06-11 / réf. : Procédure d'urgence tôt le matin;
- 6.2 Correspondance envoyée :
- 6.2.1. Membres du Conseil - 2012-05-22 / réf. : Grève possible du CP;
 - 6.2.2. Monsieur Yanik Daigneault, Transdev- 2012-05-23 / réf. : CIT Roussillon - Départs non exécutés;
 - 6.2.3. Membres du Conseil - 2012-05-29 / réf. : PMV aux stationnements incitatifs;
 - 6.2.4. Membres du Conseil - 2012-05-31 / réf. : Projets de prolongement du métro;
 - 6.2.5. Monsieur Stéphane Lapierre, AMT - 2012-06-07 / réf. : Demande du budget de facturation détaillé;
 - 6.2.6. Aux directeurs généraux des villes participantes - 2012-06-11 / réf. : Analyse des quotes-parts 2011;

7 Ajouts à l'ordre du jour :

7.1

7.2

7.3

8 Varia :

8.1

8.2

8.3

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée

1.1 2012-048 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2012

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault

Appuyé de : Monsieur Marc Verville

Et résolu à: L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2012 avec la modification du point suivant :

1.6 Avis de motion - Projet de règlement 03-2012- Rentrée scolaire 2012;
Devrait se lire : 1.6 Résolution concernant l'horaire de la fête du travail.

avec les ajouts suivants :

7.1 Pré-autorisation des comptes à payer au mois de juillet 2012;

7.2 Résolution concernant l'horaire de l'Action de grâces;



7.3 Résolution concernant le déplacement de départs des circuits 100 et 115;

8.1 Comité des usagers.

Et le dépôt des correspondances et documents suivants :

- Liste des comptes payables du mois de mai 2012 modifiée;
- Compte-rendu des rencontres du 14 juin 2012 à l'AQTIM et à l'AMT;
- Plan d'accessibilité 2011-CIT Roussillon;
- Procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2012 du Comité consultatif des usagers;
- Procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2012 du Comité consultatif des usagers.

ADOPTÉE

1.2 2012-049 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 MAI 2012

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
 Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 mai 2012, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2012-050 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2012

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans, dépose une liste modifiée des comptes à payer pour le mois de mai 2012 et en fait la présentation.

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
 Appuyé de : Monsieur Michel Béland
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer ci-dessous, pour le mois de mai 2012.

CIT Roussillon		COMPTES À PAYER-MOIS DE MAI 2012			MODIFIÉE	
MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHÈQUE
MAI	9142-9837 QUÉBEC INC.	ENTRETIEN ABRIBUS MÉNAGE PRINTEMPS	2	960,61 \$		
MAI	9142-9837 QUÉBEC INC.	ENTRETIEN ABRIBUS	1	313,88 \$		
MAI	9142-9837 QUÉBEC INC.	ENTRETIEN ABRIBUS	3	313,88 \$	1 588,37 \$	2643
MAI	ASS. QC. TRANS.INTERMUNICIPAL	RÉPARATION ACS (DÉCEMBRE 2011)	2012-190	284,14 \$	284,14 \$	2644
AVRIL	CRC	REMBOURSEMENT OPUS CS CHAMBLAY	20120430	45,50 \$	45,50 \$	2645
JUIN	SOCIÉTÉ GESTRANS	GESTION JUIN 2012	900002597	31 388,93 \$		
JUIN	SOCIÉTÉ GESTRANS	SITE INTERNET JUIN 2012	900002629	459,90 \$		
JUIN	SOCIÉTÉ GESTRANS	SERVICE CLIENTÈLE (AVRIL-MAI-JUIN) 2012	900016146	1 437,19 \$	33 286,02 \$	2646
MAI	IAG TRAITÉUR	ASSEMBLÉE DU 15 MAI 2012	402232	287,44 \$	287,44 \$	2647
MAI	M. YVON MASSICOTTE	ASSEMBLÉE DU 15 MAI 2012	41044	300,00 \$	300,00 \$	2648
MARS	AGENCE METROPOLITAINE DE TRAN	LIGNE TRAIN MONTRÉAL / DELSON + CORRECTION	32012	5 007,56 \$		
AVRIL	AGENCE METROPOLITAINE DE TRAN	LIGNE TRAIN MONTRÉAL / DELSON	41000	4 336,32 \$		
MAI	AGENCE METROPOLITAINE DE TRAN	LIGNE TRAIN MONTRÉAL / DELSON	20120531	2 352,54 \$	1 681,30 \$	2649
MAI	TRANSDEV LIMOCAR	ESCOMPTE DE PAIEMENT FACTURE AVRIL 2012	2012006C	1 597,69 \$		
MAI	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICE DE MAI 2012	2012007	414 153,19 \$	412 555,50 \$	2650
MAI	VILLE DE SAINTE-CATHERINE	AJUSTEMENT QUOTES PARTS 2011	31052012	611,75 \$	611,75 \$	2651
MAI	VILLE DE SAINT-CONSTANT	AJUSTEMENT QUOTES PARTS 2011	31052012	16 370,30 \$	16 370,30 \$	2652
JUIN	ISR TRANSIT	SAEIV FÉVRIER À MAI 2012	12001_120611_2_ ROUSSILLON	34 664,96 \$	34 664,96 \$	2653
TOTAL DES COMPTES À PAYER				501 675,28 \$	501 675,28 \$	

ADOPTÉE



1.4 2012-051 ADOPTION DU RÈGLEMENT 02-2012 - HORAIRE ESTIVAL

CONSIDÉRANT que lors de la période estivale, l'achalandage du transport en commun du CIT Roussillon est à la baisse;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire supprimer certains départs pour établir un horaire estival 2012;

CONSIDÉRANT que les services de Longueuil et de LaSalle sont des services offerts principalement aux étudiants qui fréquentent les établissements scolaires de Longueuil et ville LaSalle;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été dûment donné le 17 avril 2012;

CONSIDÉRANT qu'advenant la fin de la grève étudiante et la reprise des cours durant la période estivale, le Conseil révisera sa position au sujet de la suppression des départs;

CONSIDÉRANT que ce règlement est adopté en fonction des informations connues à ce jour et qu'il pourrait être sujet à des modifications en fonction de l'horaire des établissements scolaires desservis qui seront communiqués ultérieurement;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 2012-02 établissant l'horaire estival du CIT Roussillon et de permettre au Conseil de réviser sa position advenant la fin de la grève étudiante en fonction de l'horaire des établissements scolaires desservis qui seront communiqués ultérieurement.

ADOPTÉE

1.5 2012-052 ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants du CIT Roussillon vient à échéance le 21 août 2012;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon d'obtenir différentes soumissions pour le renouvellement de cette assurance;

CONSIDÉRANT que des informations et des documents doivent être transmis à la compagnie Aon Parizeau Inc. afin de leur permettre d'obtenir les conditions de renouvellement de cette assurance;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter de transmettre à la compagnie Aon Parizeau Inc. les informations et documents requis leur permettant d'obtenir les conditions de renouvellement de cette assurance.

D'autoriser le président à signer les documents nécessaires afin de donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉE

1.6 2012-053 RÉOLUTION CONCERNANT L'HORAIRE DE LA FÊTE DU TRAVAIL

CONSIDÉRANT que lors du congé férié de la fête du Travail, le lundi 3 septembre 2012 il y aura une baisse de l'achalandage;



CONSIDÉRANT que le Conseil désire ajuster le service, selon les besoins des usagers;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé par : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'offrir le service du samedi lors du congé férié de la fête du Travail, le lundi 3 septembre 2012.

ADOPTÉE

1.7 2012-054 RÉSOLUTION CONCERNANT LA RÉDACTION D'UN NOUVEAU PLAN D'ACCESSIBILITÉ

CONSIDÉRANT la résolution 2011-008 mandatant Société Gestrans d'effectuer la coordination du plan d'accessibilité pour l'année 2011 et que ce mandat doit être renouvelé annuellement;

CONSIDÉRANT que le Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées dans le transport régulier du CIT Roussillon 2008-2011 venait à échéance le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chapitre E-20.1) les conseils intermunicipaux de transport sont tenus de présenter au ministre des Transports un plan de développement en vigueur;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à cette offre de service ont déjà été approuvés par le budget 2012;

CONSIDÉRANT que Société Gestrans peut rédiger un nouveau plan d'accessibilité pour le CIT Roussillon;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

De mandater Société Gestrans d'effectuer la rédaction et la coordination du plan d'accessibilité 2012-2018, à un taux horaire de 100 \$ de l'heure, pour un montant d'honoraire maximum de 5 000 \$ (excluant les taxes), renouvelable annuellement jusqu'à réalisation complète du plan d'action 2012-2018.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 15 MAI 2012

La rencontre avec Monsieur Stéphane Lapière de l'AMT, les représentants du RTL, la ville de St-Jean-sur-Richelieu ainsi que les représentants de Société Gestrans a eu lieu. À la demande de Monsieur Lapière, tous les intervenants devront travailler en synergie à résoudre la problématique du moratoire au Terminus Centre-Ville. Des solutions devront être proposées d'ici le mois de novembre 2012 pour des implantations à la rentrée 2013.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV - ENJEU PMV.

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson explique que le comité de pilotage a statué sur la problématique survenue avec le



fournisseur. Le projet a repris son cours. Monsieur Meloche précise que les travaux publics de chacune des villes devront collaborer avec le fournisseur ISR afin d'indiquer la source de courant permettant le fonctionnement des afficheurs PMV.

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) avait mentionné qu'elle se chargerait de l'achat et de l'installation des afficheurs PMV aux stationnements incitatifs leur appartenant. Récemment, des discussions avec les représentants de l'AMT ont permis d'apprendre que l'installation des PMV aux stationnements incitatifs ne fait pas partie des projets à court terme. Comme ces endroits sont stratégiques et achalandés par un haut pourcentage d'usagers, Monsieur Stéphane Lapierre de l'AMT sera contacté à ce sujet.

2.3 STATISTIQUES DU PROJET PILOTE TARSO-CIT LE RICHELAIN.

Tel que demandé par Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine, les statistiques du projet-pilote TARSO-CIT Le Richelain ont été transmises au Conseil du CIT Roussillon pour consultation.

2.4 PROJET-PILOTE TARSO-CIT ROUSSILLON.

Madame Julie Ruel, chargée de projet chez Société Gestrans présente les publicités et divers avis publics informant les usagers du CIT Roussillon et de TARSO du début du projet-pilote permettant à la clientèle du CIT de bénéficier des places disponibles dans le transport adapté. Le journal Le Reflet et le Tout Magazine pourront être utilisés pour la publication de ces avis. Ce projet débutera à la fin août 2012.

Monsieur Michel Béland, demande à ce que les communications soient arrimées au plan de communication de TARSO, de plus, Monsieur Béland précise que des publicités tous les 2 ou 3 mois permettront de maintenir l'achalandage.

3 FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MAI 2012

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 mai 2012 et explique les écarts budgétaires. Une légère baisse des revenus est constatée, conséquence directe de la grève étudiante.

Madame Allatt dépose un document résumant les rencontres du 14 juin dernier à l'AQTIM et à l'AMT. Concernant l'AQTIM, Madame Allatt mentionne que lors de la présentation des états financiers 2011 de l'AQTIM, certains écarts au niveau de l'inventaire ont été constatés. Des équipements ont été prêtés à différents CIT sans qu'un registre des prêts soit tenu. Un travail est fait pour retracer tous les équipements. Madame Allatt précise qu'une commande sera passée auprès du fournisseur ACS afin de commander des équipements supplémentaires.

Madame Allatt mentionne que le personnel du service à la clientèle sera formé par Madame Christine Sanschagrin de l'AQTIM concernant les interventions de niveau 2 pouvant être effectuées. Une ligne IP pour chacun des CIT devra être installée dans les bureaux de Société Gestrans au préalable.

Madame Allatt précise qu'un contrat sera donné à Transtech afin de changer les batteries de tous les terminaux de points de vente (TPV). Toutefois, elle désire être informée du calendrier des visites afin de s'assurer que tous les points seront disponibles aux dates prévues.

Concernant l'AMT, cette dernière a déposé un document prévoyant les ventes 2012 en tenant compte de la grève étudiante. Les ventes pour le CIT Roussillon pourraient subir une diminution de l'ordre de 0,7 %.

À la suite de la correspondance envoyée à l'AMT concernant le calcul des écarts budgétaires 2011 au sujet de la facturation des équipements métropolitains, Monsieur Stéphane Lapierre a communiqué avec Madame Murielle Allatt afin de l'informer que cette demande avait été acceptée. Madame Allatt précise que l'AMT remboursera le CIT Roussillon pour le partage des TRAM.

Finalement, Madame Allatt précise que les discussions entourant le pourcentage d'augmentation des titres 2013 ont débuté et que, sous toute réserve, une augmentation de 3 % est à prévoir pour 2013.



4 OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE MAI 2012

Madame Julie Ruel, présente le rapport des opérations pour le mois de mai 2012. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une diminution de -3,08 % pour mai 2012 comparativement à mai 2011 pour le transport par autobus. Le comparatif mensuel train entre 2011 et 2012 est de 1,68 %. Le comparatif global annuel train et autobus est de -0,05 %. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs avec des personnes debout et les départs qui sont moins utilisés. Le comparatif annuel devrait se stabiliser au cours du mois de juin puisque le conflit étudiant n'impactera pas les statistiques estivales.

Madame Julie Ruel présente également les plaintes et demandes de service du mois de mai 2012. Les usagers du CIT Roussillon ont déposé dix-sept (17) plaintes et cinq (5) demandes de service. Le rapport des bris mécaniques indique six (6) bris mécaniques durant le mois d'avril 2012.

Madame Ruel précise que plusieurs plaintes reçues concernent les chauffeurs passant à l'avance aux arrêts. Un rappel sera fait au transporteur.

Madame Ruel mentionne également qu'un chauffeur a refusé d'utiliser le quai désigné durant les travaux au TCV. Cet incident a été transféré au transporteur.

4.2 ÉVÉNEMENT « EN VILLE SANS MA VOITURE »

Madame Julie Ruel, explique que la journée principale de l'événement « En ville sans ma voiture » sera le samedi 22 septembre 2012. Les partenaires de l'événement seront invités à présenter un kiosque dans le Vieux Port de Montréal pour promouvoir le transport collectif. Les partenaires sont également invités à alimenter le blogue de l'événement.

4.3 EXEMPLE DE PUBLICITÉ POUR LA GRATUITÉ DES ENFANTS

Madame Murielle Allatt présente une publicité de l'AMT informant les usagers que les enfants peuvent voyager gratuitement. Le CIT Roussillon offrant également ce service, ce type de publicité pourrait être adapté pour l'organisme.

4.4 POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

Ce point a été discuté en 1.7.

5 BIENVENUE AUX USAGERS

Monsieur Yanick Daigneault représentant du transporteur est présent. Aucune intervention n'a lieu à ce point.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

- 6.1.1** Travelers - 2012-05-10 / réf. : Changement de dénomination sociale;
- 6.1.2** MTQ - 2012-05-14 / réf. : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (PAGASTC) - Suivi du CIT Roussillon;
- 6.1.3** MTQ - 2012-05-23 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2011 - Solde de compte au 31 décembre 2011 - CIT Roussillon;
- 6.1.4** Ville de Saint-Constant - 2012-05-25 / réf. : Travaux d'éclairage - contraintes de circulation;
- 6.1.5** MTQ - 2012-05-29 / réf. : Aide financière - Projet d'achat et d'installation de trois abribus;
- 6.1.6** AMT - 2012-06 / réf. : Groupe infrastructures-exploitation;
- 6.1.7** Cabinet du ministre Pierre Moreau - 2012-06-06 / réf. : Accusé de réception - Correspondance concernant les mesures de mitigations retenues pour l'année 2012;



No de résolution
ou annotation

6.1.8 Monsieur Yanik Daigneault, Veolia Transdev - 2012-06-11 / réf. :
Procédure d'urgence tôt le matin;

6.2 Correspondance envoyée :

6.2.1 Membres du Conseil - 2012-05-22 / réf. : Grève possible du CP;

6.2.2 Monsieur Yanik Daigneault, Transdev- 2012-05-23 / réf. : CIT
Roussillon - Départs non exécutés;

6.2.3 Membres du Conseil - 2012-05-29 / réf. : PMV aux stationnements
incitatifs;

6.2.4 Membres du Conseil - 2012-05-31 / réf. : Projets de prolongement
du métro;

6.2.5 Monsieur Stéphane Lapierre, AMT - 2012-06-07 / réf. : Demande du
budget de facturation détaillé;

6.2.6 Aux directeurs généraux des villes participantes - 2012-06-11 /
réf. : Analyse des quotes-parts 2011;

Des discussions ont lieu concernant la correspondance reçue de Veolia Transdev concernant les procédures d'urgence mises en place.

Monsieur Yanik Daigneault précise que ces procédures devraient permettre de prévenir plusieurs problématiques survenues récemment.

7 AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2012-055 PRÉAUTORISATION DES COMPTES À PAYER AU MOIS DE JUILLET 2012

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura pas d'assemblée ordinaire du CIT Roussillon au mois de juillet 2012;

CONSIDÉRANT que les chèques de juin et juillet 2012 ne pourront être présentés au Conseil pour approbation, mais qu'ils devront être signés et envoyés aux fournisseurs réguliers durant le mois de juillet et août 2012;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault

Appuyé de : Monsieur Michel Béland

Et résolu à : L'unanimité

De préautoriser la signature des chèques, concernant les fournisseurs réguliers, pour les comptes à payer de juin et juillet 2012 du CIT Roussillon.

De soumettre au Conseil, pour approbation, les factures des fournisseurs de juin et juillet 2012, dont les chèques auront été préautorisés à être signés, lors de l'assemblée ordinaire d'août 2012.

ADOPTÉE

7.2 2012-056 RÉOLUTION CONCERNANT L'HORAIRE DE L'ACTION DE GRÂCES

CONSIDÉRANT que lors du congé férié de l'Action de grâces, le lundi 8 octobre 2012 il y aura une baisse de l'achalandage;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire ajuster le service, selon les besoins des usagers;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland

Appuyé par : Monsieur Marc Verville

Et résolu à : L'unanimité

D'offrir le service du samedi lors du congé férié de l'Action de grâces, le lundi 8 octobre 2012.

ADOPTÉE



7.3 2012-057 RÉSOLUTION CONCERNANT LE DÉPLACEMENT DE DÉPARTS DES CIRCUITS 100 ET 115

CONSIDÉRANT que le «haut-le-pied» d'un (1) départ du circuit 115 ne respecte pas le temps minimal de vingt-cinq (25) minutes;

CONSIDÉRANT qu'afin d'allouer le temps minimal de vingt-cinq (25) minutes tout en respectant le règlement du TCV stipulant qu'un intervalle de cinq (5) minutes doit être respecté entre chaque départ à un même quai, deux (2) départs des circuits 100 et 115 doivent être devancés de deux (2) minutes;

CONSIDÉRANT que le départ de 16h05 du circuit 115P sera devancé à 16h03 et que le circuit 100 sera devancé à 15h58;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé par : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter de devancer le départ de 16h05 du circuit 115P à 16h03 et de devancer le départ de 16h00 du circuit 100 à 15h58 afin d'allouer le temps de «haut-le-pied» de vingt-cinq (25) minutes tout en respectant le règlement du TCV stipulant qu'un intervalle de cinq (5) minutes doit être respecté entre chaque départ à un même quai.

ADOPTÉE

8 VARIA

8.1 COMITÉ DES USAGERS

Monsieur Marc Verville, représentant du comité consultatif des usagers résume la rencontre du comité s'étant tenue le 13 juin dernier. Les sujets ayant été abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- SAEIV;
- Stationnement incitatif de l'AMT;
- Information dans les autobus;
- Travaux de construction à venir au TCV;
- Information, changement dans l'horaire d'été;
- Statut des départs de l'AMT - Mesures de mitigation;
- Pétition rue Bourdeau;
- Réaménagement rue St-Pierre ;
- Travaux pont Champlain.

Concernant le stationnement incitatif de l'AMT, le comité souhaite recevoir un représentant de l'AMT leur résumant l'avancement des travaux aux différents stationnements régis par l'Agence. Monsieur Meloche explique que ces dossiers étant de ressort municipal, il est peu probable que cette demande soit acceptée.

Madame Julie Ruel se charge d'effectuer les suivis opérationnels au sujet des questionnements soulevés lors de cette rencontre.

9. 2012-058 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 21 août 2012, à 19 h 30 à l'Hôtel de ville de Delson.

ADOPTÉE




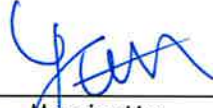
10. 2012-059 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 19 juin 2012 à 20 h.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier